



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**



## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2012**

**Délibération N°**

**Date de convocation : 30 novembre 2012**

**Nombre de conseillers en exercice : 77**

**L'an deux mille douze, le 12 décembre 2012 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Villers-Outréaux, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.**

**Etaient présents** (55 titulaires et 4 suppléants (S)) :

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briestre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Nouvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Maryse BASQUIN

Dominique BEAUDUIN

Marie-Chantal TRANCHANT

Marcel WAXIN

Jean-Félix MACAREZ

Gérard DEVAUX

Lionel BASIN

Jacques OLIVIER

Paul SOUPLY

Michel LEDUC

Gérard LENOBLE

Jacques LESNE

Didier MARECHALLE

Thierry WALEMME

Philippe DUCROUX

LILIANE ADAM

Gérard BEZIN

Didier BONIFACE

Gérard BOURY

Guy BRICOUT

Maryline GODIN

Jean-Pierre MAILLARD

Christiane MARANDE

Anne-Sophie MERY-DUEZ

Bernard POULAIN

Lilianne RICHOMME

Sandrine TRIOUX

Serge WARWICK

Alain GOETGHELUCK

Jean-Marc RAMETTE(S)

Gilles PELLETIER

Bernard PLET

Bertrand LEFEBVRE

Jean-Louis CAUDRELIER

Bernard LECOLIER

Charles BLANGIS

Sylvie DECRESSIONIERE

Michaëlle LEGRAND

Bruno MANNEL

Cécile MERCIER

Joseph MODARELLI

Serge SIMEON

Marc DUFRENNE

Louis COQUELLE(S)

Edith MENTION(S)

Michel HENNEQUART

Robert CHATELAIN(S)

François GOURAUD

Jacky DUMINY

Daniel BLAIRON

Augustine NOIRMAIN

Jean-Pierre RICHEZ

Daniel CATTIAUX

Jean-François DEFAUX(S)

Henri QUONIOU

Jean-Marc DOSIERE

Jean-Paul CAILLIEZ

Marie-Hélène DUEZ

Daniel FIEVET

**Membres excusés** (10) : Hubert DEJARDIN, Jean-Michel COUTURIER, Peggy SZOPA, Alain RIQUET, Bernard VERMEIL, Pierre LAUDE, Jacques LERICHE, Véronique NICHAISE, Stéphane JUMEAUX, André-Marie FORRIERE

**Membres absents** (8) : Dominique LAMOURET, Agnès BERANGER, Jean WECXSTEEN, Serge LEULIETTE, Isabelle PIERARD, Michèle BRULANT, Pascal COQUELLE, Hubert LEFEVRE

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.

Arrivée de Monsieur Robert CHATELAIN à 18h40

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE 2 POSTES  
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE ET PRINCIPAL DE 2<sup>E</sup> CLASSE**

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à l'organisation des carrières et à la rémunération des fonctionnaires territoriaux de catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs aux besoins des services,

Après en avoir délibéré,

Approuve la création de 3 postes d'adjoint technique de 1ère classe.

Approuve la création de 2 postes d'adjoint technique principal de 2e classe.

Indique que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 13 décembre 2012 et de la publication  
Le 13 décembre 2012


Pour expédition conforme  
Caudry, le 13 décembre 2012

Vu,

Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambresis

  
Gerard DEVAUX

Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambresis

  
Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis  
  
Gerard DEVAUX

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.